Plan du cimetière



Le cimetière communal de Sombernon est un lieu de recueillement et de mémoire, accueillant les sépultures des personnes qui y reposent.

Il comprend différents espaces dédiés aux sépultures et au souvenir des défunts.

Afin de faciliter l'orientation des visiteurs et la recherche des sépultures, la commune met à disposition un plan du cimetière.

Celui-ci permet de visualiser l'organisation des lieux, de repérer les différentes allées et de localiser les concessions.

Contact

Mairie de Sombernon

- Rue Ferdinand Mercusot
 21540 SOMBERNON
-
 03 80 33 40 01

- Contact

Téléchargement

Plan du cimetière communal

Le cimetière communal



La commune met à disposition des familles un cimetière permettant différents modes de sépulture et de recueillement.

Vous y trouverez :

- Des concessions traditionnelles pour les sépultures en pleine terre.
- Des cavurnes, destinées à accueillir les urnes funéraires.
- Un jardin du souvenir, dédié à la dispersion des cendres dans un espace de recueillement.

Tarifs et durée des concessions

Les concessions sont accordées pour une durée de 30 ans.

- Concession pour une tombe : 150 €
- Concession pour une cavurne : 400 €

Pour tout renseignement complémentaire ou toute demande de concession, nous vous invitons à contacter la mairie.

Contact

Mairie de Sombernon

- Rue Ferdinand Mercusot
 21540 SOMBERNON
- 03 80 33 40 01
- Contact